

Jumelage Législatives-Locales Une expérience inédite

M. A.

Libreville/Gabon

C'EST un grand saut dans l'inconnu autant qu'un casse-tête que s'apprêtent à vivre les Gabonais. En près de trente ans d'élections pluralistes, jamais en effet ils n'avaient connu l'expérience de consultations différentes organisées simultanément. Un scénario que les reports successifs des législatives – qui auraient dû se tenir en décembre 2016 – et l'expiration toute proche du mandat des élus locaux ont rendu incontournable. Avec, en arrière-plan, le besoin de rationaliser les ressources financières en ces temps d'austérité.

Le 6 octobre donc – un second tour de scrutin pour le renouvellement du mandat des députés est prévu le 27 – quelque 600 000 de nos compatriotes sont appelés aux urnes pour choisir, en même temps, leurs élus au palais Léon-Mba et les membres des conseils municipaux et départementaux. De



Photo : Wilfried MBINAH

Pour la première fois dans l'histoire politique du pays, les Gabonais vont voter pour deux élections distinctes le même jour.

quoi les plonger dans la perplexité, eux comme les organisateurs. De fait, il appartient à ces derniers de veiller à ce que l'opération ne tourne pas à la confusion. Une salle unique mais deux

urnes pour chacune des élections ? Deux salles distinctes, chacune pour son scrutin ? Quel parcours pour l'électeur ? Va-t-il remplir son devoir civique en une seule fois ? Ou faudra-t-il qu'il se remette

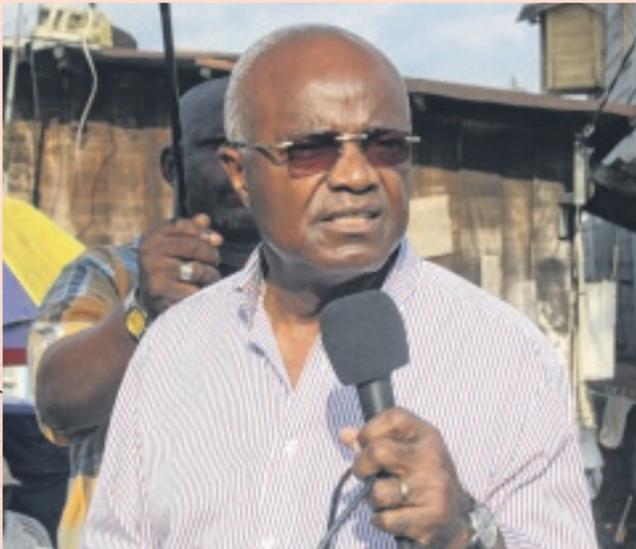
dans la file pour l'autre scrutin ? Voilà quelques-unes des questions pour lesquelles une réponse claire s'avère aussi utile qu'urgente. Dans une note datée du 17 septembre, le président du

Centre gabonais des élections (CGE), Moïse Bibalou Koumba, dévoile le modus operandi suivant : une salle dédiée à chacune des élections, faisant valoir le souci d'un "fonctionnement opti-

mal". Rien à voir avec le mode d'emploi évoqué auparavant, certes mezza voce, dans d'autres institutions : une seule salle, deux urnes et moins d'embarras pour l'électeur. Il est vrai que la note pondue par le patron du CGE laisse en suspens la question du nombre de bureaux de vote. 2 568 avaient été annoncés début septembre par le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha. Faudrait-il alors multiplier ce chiffre par deux ?

L'organisation de deux élections faisant appel à deux modes de scrutin différents – l'un majoritaire, l'autre à la proportionnelle – a déjà en soi de quoi donner des migraines, surtout dans ces circonscriptions qui enregistrent un trop-plein de candidats. Au Centre gabonais des élections de ne pas en rajouter. A lui surtout, en même temps qu'il œuvre à l'efficacité de ses démembrements, de fournir aux électeurs les clés qui leur permettraient de voter en toute sérénité.

Quelle attitude pour les tenants du boycott ?



Jean Eyeghe Ndong...



... Fédé Onanga, deux partisans du boycott des prochaines élections...



...tout comme Jean-François Ntufoume Emame et son parti le RPR, seront les grands absents.

J. KOMBILE MOUSSA-VOU

Libreville/Gabon

REGROUPÉS au sein de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), l'attitude des partisans du boycott des législatives et locales couplées devrait être particulièrement scrutée. En ce sens que plusieurs observateurs de la vie politique nationale se demandent s'ils ne vont pas, de manière discrète et ferme, donner des consignes de vote en faveur de certains de leurs camarades (Les Démocrates, Union nationale, Rassemblement Héritage et Modernité), membres de la CNR, parties prenantes aux scrutins du 6 octobre prochain. Car, ne nous leurrons pas. Au 2e arrondissement de la commune de Libreville par exemple, il serait naïf et illusoire de croire que, en dépit de la non-participation de



Photo : GAbonreview

Michel Ongoundou Loundah (micro), et ses amis du parti "Les Souverainistes", poursuivront-ils leur campagne contre les élections.

Jean Eyeghe Ndong aux prochaines élections, que François Ondo Edou, candidat de l'Union nationale (UN) aux

élections législatives au 1er siège, n'essaie pas d'obtenir l'onction de l'ancien Premier ministre. D'autant que, il faut

bien le reconnaître, ce dernier jouit d'une aura incontestable dans cette circonscription politique.

De même, peut-on raisonnablement imaginer que dans l'Ogooué-Maritime, les candidats investis par l'UN et RHM

battent campagne sans le soutien tacite et appuyé des tenants du boycott ? Ceci paraît peu vraisemblable, d'autant que les voies de la politique sont parfois insondables.

En réalité, toute autre attitude semble peu probable dans la mesure où, en pleine campagne électorale, appeler les électeurs à ne pas se rendre dans les bureaux de vote le jour J, fragiliserait quelque part la CNR. Et reviendrait, d'une certaine manière, à faire un pari risqué. Surtout si les citoyens se rendent massivement aux urnes pour choisir leurs députés, conseillers municipaux et départementaux. Un cas de figure qui s'assimilerait, aux yeux de certains, rien moins qu'à un échec. Ce qui sous-entend qu'à contrario, si les électeurs ne se bousculaient pas pour aller accomplir leur devoir civique, cela pourrait être interprété comme étant une victoire pour les tenants du boycott.